MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

LÉTAT

5202

Charles Van des Stappen

an Jalon en Printemps.

NUMÉRO d'ordre	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE
		Extrait form la faude ro 3988,
		A A
		4-11-33.

DOSSIER MUSÉES ROYAUX Salon du Grindemps acq of d'oenvres de. 2. dollor du vintempo, ANALYSE DE LA PIÈCE 3991 911enard Sie partoule. a la porte de la cathédrale 3994 Hermans Le Cruifin Balcons flensis somenin & to Villa 9 nutter de peintre de sujets decoratifs 3997 Le peintre de paysages romantiques. Es Paux la Vierge à l'école Busto & SAP : Papin use Marie José ordinations.

5242/36 MINISTÈRE Bruxelles, le janvier 1928. 16, Boulevard de Waterloo SCIENCES ET DES ARTS 52 Boulevard du Régent. 52,02 ADMINISTRATION BEAUX-ARTS, DES LETTRES ET DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DIRECTION " Section Nº 1078 N. B. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration. Monsieur le Conservateur en Chef,

Comme suite à votre lettre du 10 décembre dernier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai décidé de mettre à la disposition du peintre Maurice DENIS, le tableau "La Vierge à l'Ecole" qui doit figurer à une exposition organisée par l'artiste à la Galerie Ciroux.

Pour le Ministre: Le Directeur Général.

C. Cambotto

A Monsieur le Conservateur en Chef des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique

Bruxelles,

24, - Mod. 288. - A. Gilles

5202/35

5202

TÉLÉPHONE 145.75

REÇU en de pot

GALERIE GEORGES GIROUX

Vente de Collections - Meubles Antiquités - Tableaux - Bijoux - - - Expertise - - -

43, BOULEVARD DU RÉGENT, 43 BRUXELLES

Chèques Postaux 76,683

5202/34



Tél. 145,75

Compte chèques postaux : 766,83

GALERIE GEORGES GIROUX

43, Boulevard du Régent, Bruxelles

Bruxelles, le 4 janvier 1928 192

Notre PO 176-92 Votre

Monsieur Van Puyvelde, Conservateur en Chef des Musées Royaux de Bruxelles

Monsieur le Conservateur en Chef,

Nous vous prions de bien vouloir remettre à nos délégués le tableau de Maurice Denis

" La Vierge à l'Ecole "

qui fait partie des collections du Musée de Bruxelles et que vous avez mis à notre disposition pour la durée de l'exposition personnelle de cet artiste dans nos salles, exposition qui s'ouvrira demain 5 janvier et se clôturera le 16 janvier.

Il est entendu que nous nous portons responsables contre tous risques et de " clou à clou " pour une somme de cinquante mille francs.

En vous remerciant à l'avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conservateur en Chef, l'assurance de notre parfaite considération.

f= 1-1-

Bruxelles, le 3 janvier 1928.



Cher Monsieur Van Puyvelde,

Je crois bien faire de vous informer de ce que le Ministre estime qu'il faut mettre le tableau de M. Maurice DENIS à sa disposition pour l'exposition d'ensemble qu'il prépare à la Galerie Giroux.

Veuillez donc remettre le tableau dès demain aux ouvriers que M. Colin chargera du transport.

Il faudrait indiquer d'urgence une valeur d'assurance.

Agréez, je vous prie, cher Monsieur Van Puyvelde,

l'assurance de mes sentiments très distingués.

Paul fambolto

A Monsieur Van Puyvelde,

Conservateur en Chef des Musées Royaux des Beaux-Arts,

Bruxelles.

5200

Monsieur le Ministre,

La Galerie Giroux, à Bruxelles, sollicite le prêt de notre tableau de Maurice Denis, " La Vierge à l'école ", à une exposition personnelle de ce peintre qui aura lieu dans le courant du mois prochain.

En vous soumettant cette demande, je crois ne pas pouvoir vous conseiller d'y réserver une suite favorable, pour les raisons suivantes: il ne s'agit pas, cete te fois, d'un artiste belge, mais d'un artiste étranger dant le Musée ne possède qu'une seule oeuvre et celle-ci serait montrée dans une galerie à Bruxelles, qui n'est pas très éloignée de notre Musée.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

5202/31 GALERIE GEORGES GIROUX 43, Boulevard du Régent, Bruxelles Bruxelles, le 8 décembre 27 192 Tél. 145,75 Compte chèques postaux : 766,83 < PC 17210 Musées Royaux de Bruxelles Monsieur le Conservateur en Chef, Nous organisons dans le courant du mois prochain, une exposition personnelle du peintre Maurice Denis . Cette exposition groupera de nombreuses oeuvres de toutes les périodes de sa carrière, inédites en Belgique, et la plupart des tableaux du peintre conservés dans notre pays. de te exposition prendrait un relief plus grand encore si nous pouvions y faire figurer l'oeuvre capitale que conserve le Musée de Bruxelles. C'est pourquoi, nous venons vous prier d'examiner s'il vous est possible de nous la prê ter pendant la période en question. Il va sans dire que nous ferons enlever et ramener au Musée le tableau en question qui serait assuré par nous de " clou à clou " pour la somme que vous nous indiqueriez. Nous espérons que vous voudrez bien nous donner une réponse favorable et nous vous en remercions à l'avance. Nous vous prions d'agréer Monsieur le Conservateur en Chef, l'assurance de notre haute considération. for f. home

5.202

Bruxelles, le 23 mai 1924.

Mon cher ami,

Auriez-vous l'obligeance de me dire si votre Exposition est déjà fermée et quand vous pensez que Motre tableau <u>La Vierge</u> à <u>l'Ecole</u> partira de Paris ? Je vous serais obligé de me faire adresser, pour nos archives, le catalogue de cette Exposition.

Le contrat d'assurance relatif à notre tableau couvre celui-ci contre tous risques de "clou à clou". J'en conclus que quelle que soit la durée de l'exposition, l'assurance ne sera par éteinte avant le retour du tableau cans notre Musée. Veuillez me faire savoir, son cher ami, que nous sommes bien d'accord, et croyez à mes sentiments tout dévoués.

Conservateur en chef.

A Monsieur Maurice DENTS, artiste printre, Le Prieuré, SAINT OUR AIM UN LAYD.

mouther and, 18 mate Of teplace identity Excuse mor. Cel aujour hus Hulement que puis savoir queletablean a de experier Monmen: I Intalheurege il et chre arrivé. & exportion a en un meles de public inespèré, le Musée a fait degrons recetts. Succes de presse, mul, succes d'estitue in vous vaile, purique mes ances de mes élères out en l'idee de maffrir un banquet... more hieri, hieris delons Colur, Vous acing contribué à have forden en y curryant jetiens tant. Hais maurice Neing

Relgique. Mouneux Fiereus (Conservateur en l'Chef-du Musée Royal & Bruselle Manger les Piches. I l'uni 92429 culou gors of der Herman 532

EMBALLAGE & TRANSPORT D'OBJETS D'ART

MAISON FONDEE EN 1760

PARIS le 30 Avril 1924.

5, Rue de la Terrasse

Registre du Commerce de la Seine Nº 27.032

EMBALLEUR FOURNISSEUR DES MINISTÈRES

TELEGRAMMES: TÉLÉPHONE WAGRAM 03-11 CHENUTER

Monsieur FIERENS GEVAERT Conservateur du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique

BRUXELLES

Monsieur,

Suivant votre demande et comme suite à ma lettre du 17 courant, j'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus une nouvelle police d'assurance de 50.000 Frs belges, pour le transport de BRUXELIES à PARIS et retour du tableau de Mr Maurice DENIS "La Vierge à l'Ecole".

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me retourner le certificat provisoire que je vous avais établi.

Dans cette attente et bien dévoué à vos ordres, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations les plus empressées.

Annexe : I police

Museer Ronany las Beary outs & Ber CODES : BENTLEY'S CODEM., LIEBER, A.B.C. 5TH ED., STANDARD, SCOTT'S 10TH ED.

HARTLEY, COOPER & Co., Ltd.

COL. SIR SIDNEY WISHART (CHAIRMAN).

C. R. BLAND. R. H. LINDLEY. GARRATT. S. SMITH R. E. FAWCUS, W. COOPER.

be

In the event of loss or damage involving a slaim under this Insurance, notice should given to the nearest Lloyd's Agent, and to Hartley, Cooper & Co., Ltd., Cowper's Court, Cornhill, London, E.C.3.

Cowper's Court, Cornhill,

London, 26th April 1924.

(And at Lloyd's.)

We hereby certify that the following Interest has been declared as attaching to policy or policies of Insurance which we have effected at

Lloyd's (No .24/887F)

by order and for account of Messrs. Duveen & Walker. under date of 26th April 1924.

the said policies being

deposited with us for the purpose of recovering any claim that may arise thereon subject to the usual commission, viz., & Bol Frs. 50.000 on Picture

shipped per Rail &/or Conveyances

from Brussels

to Paris & return.

And we agree to hold the amount recoverable on the said policies so far as the above-named Interest is concerned at the disposal of Messrs. Chenue or their order.

For HARTLEY, COOPER & CO., LTD.

in wholl

Director or Secretary.

GOODS

AMOUNT DECLARED

1 Picture

h. Maurice trems

Rail &/or Conveyances. Bel Frs.

50.000. so

Against all risks whatsoever including risk from Domicile to Domicile. Glass Clause. clause at back .

Including War risks as per

Valeur en Francs Belges

Mousieur P. Chemin





5,107

Monsieur Chemie

E. Fierens-Geveert me charge de vous fai re parvenir d'urgence la police du maurice Denys établie en argent français. Vous voudrez bien nous faire parvenir au plus tôt la nou-velle police en france belges.

Avec nos remerciments agréez, honsieur Chenue, l'assurance de nos centiments les plus distingués

SAUVEGARDE

de

PART FRANÇAIS

Siège Social : 12, Avenue du Maine

Téléphone : Fleurus 31-46 Chèque postal : Paris 547-27

La compondance devra chi adressio à M. le Duc de Trivise 1, avenue Victor Emmanuel Paris VIII.

Mounies le Conservations on Chap,

l'ai Vhonneur de vous accuser réception de votes tiligramme du 17 Avril : Recu polici cenurauce et approbation ministérielle : reuslée donner mistrutions mainis Cheme pour curballage et drans port hableau à vote desposition ".

le matui rendrevi 18, nous nous sommes entendes are la manion Chemies, 5 Rue de la la Charite 1 qui monnien Monnen. 37 Rue de la Charite 1 qui n'ent d'ailleurs d'emballes u deau trableau de maurie Denis, me musei de Bruelles; Co

5 99 Paris, le Navil 1984

which was the same that he

with and the st

représentant ut à vos ordres, la manon Menne l'arrie

GUEAL THE MAR

MARKAGE TEACH

Nous nous occupons des Donaires françaires de l'étiméraire le colis, hous arisons le Directeur des Donaires, qui 2 donne le ordres four pur les formaliles sonies supprimées.

Si vous vouleg brein nous drie par dépreiler l'heure du départ, et la san prontéen, nois agnoirs aunilloir _ Le mards au Papies serail peutile le meilleur jous?

Doumellois,

mounies le Comerrateur cullep L'as nos sentiments Tis

Dru desterne

Déférents

5202 Seposition A. Denis à Paris prétons La Vierge à l'école "

5202/29.

EMBALLAGE & TRANSPORT D'OBJETS D'ART

MAISON FONDÉE EN 1760

DE LORRAINE

CHENUE

EMBALLEUR FOURNISSEUR DES MINISTÈRES

TÉLÉPHONE TÉLEGRAMMES
WAGRAM 03-11 CHENUTER

PARIS, le

17 Avril 19 24.

5, Rue de la Terrasse

(XVII2)

Registre du Commerce de la Seine Nº 27.032

Monsieur FIERENS GEVAERT
Conservateur du Musée Royal

des Beaux-Arts de Belgique

BRUXELLES

Monsieur,

Mr Maurice DENIS m'ayant communiqué votre lettre du 9 Avril, relative à l'assurance de son tableau "La Vierge à l'Ecole", je me suis empressé de demander à mes Assureurs de LONDRES qu'ils veuilleme bien m'établir une nouvelle police, mentionnant la valeur de ce tableau, non en francs français, mais en francs belges et spécifiant qu'en cas de dommage partiel ou total, l'indemnité serait calculée sur la base de 50.000 Frs Belges, quel que seit le cours du change.

Mes Assureurs viennent de me répondre qu'ils ne peuvent établir cette nouvelle police, qu'autant que je leur aurai retourné celle de 40.000 francs français.

Je vous serais donc très reconnaissant de bien vouloir me retourner cette pièce de toute urgence, afin que je la transmette à LONDRES.

Afin que pendant ce laps de temps, vous ayiez entre les mains un papier vous garantissant que l'assurance de ce tableau est bien couverte, je vous adresse ci-inclus un certificat provisoire d'assurance, que vous conserverez jusqu'à ce que je vous fasse

T.S.V.P.

parvenir la nouvelle police. Dans l'attente de vous lite et bien dévoué à vos ordres, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations les plus empressées.

· Carrier Santalia

was at . "win to be present to it into the first transfer to the contract of the serious for

data di Lamba da da esta de la companya de la comp

to the same of the state of the same of

Elips of wis cartiel construction of the construction of the construction of

the second the same of the second to the second the second to the second

Land of the first the transfer the first of the contract of the contract of the contract of the contract of the some the accordance of the productions of the control of the control of the

effore becaused later to the trade of the policy of the confiction of the

erterness at at our effect, and a first for the section of the section of

onlasivers decirlings at interipty cameens atternal space for

CARE FOR THE STATE OF THE PROPERTY OF THE PROP

The section of the section of

Kierde Dend Danis 9 avnie 1924 5262/ Namer Jago Manklung Mun ami, m' mander Dent went on me camming on votes lettre, je sur très contraire que l'expériteur Cheme un le soit bos earformi å me ordre, je æddure. "her Dierge of l'Ecoles pour la Vanme te Sovot belige, enume varo la demandiez. Ce dernier m'objecte par tilephone que lem ste 77 Assurance prétendant ne pouvoir faire cette atturance on

francs belge , je viens de lui einine

gu m' maurice Denis tenant absolument

que votre toile fut garantie fran la

somme que van avez semandie, il

faste immidiatement le necessaire et

vous euire à ce tujet.

m' manin Dens one change or var din qu'il a été très tanche que votre amicale intervention n'ail for retarde l'envoi de cette toile qui est accrachée depuis en motin Je van prie J'agreir, Mentiem, l'expedien or me fentimes la plus or Avezon on Casterary r'stingus' 11 Ru THIAL

Bruxelles, le 9 avril 1924. Mon cher ami, Le contrat d'assurance qui m'a été remis pour votre tableau La Vierge à 1º Ecole ne mentionne qu'une valeur de 40.000 francs. Je suppose bien qu'il s'agit de francs français. Four ne pas retirder l'envoi du tableau, je n'ai fait, évidemment, aucune objection. Mais vous savez que notre Commission directrice et notre Ministre des Sciences et des arts ont fixé la valeur d'assurance à 50.000 francs belges. Le cours ou franc étant soumis à de constantes fluctuations, je suis donc obligé de faire des réserves et vous prie de vouloir bien me faire parvenir de toute urgence une nouvelle police d'assurance au montant de 50,000 francs belges. Je vous souhaite un grand succès pour votre Exposition et vous prie de croire, cher ami, à mes sentiments cordialement dévoués. e Conservateur en chef, A Monsieur Maurice DENIS. artiste peintre, Le Prieuré, SATH GRAIN WE LAYE.

6702

Bruxelles, le 9 avril 1924.

Mon cher ami,

Le contrat d'assurance qui m'a été remis pour motre tableau La Vierge à l'Eccle ne mentionne qu'une valeur de 40.000 francs français

CHENUE

EMBALLEUF

5, Rue de la Terrasse

PARIS, 179

Certificat d'Assurance

à BRUXELLES

Je soussigné Pierre Cloenue, Emballeur-Expéditeur, 5, Rue de la Cerrasse, Paris, certifie par le présent faire assurer les Moarchandisen suivantes aux Lloyds de Londres Pour le compte de Mousee ROYAL des BEAUX-ARTS de BELGIQUE

				Joyn Sugar Se . " 12-23 PIKIS
N Garqueo	9 Enméros	Nombre de Colis	Marchandises	Sommes assurées
F.M.	130	I C/	I tableau "La Vierge à l'Ecole" de Maurice DENIS	50.000 Frs
			Assurance couverte sur : Cinquante Mille Francs Be pour le transport de BRUX à PARIS, clou à clou et r	ELLES

En cas d'avaries aux marchandises ci dessus, à destination, le réceptionnaire sera tenu, sons peine d'irrecevabilité de la réclamation, de s'adresser, pour les constatations, aux Orgents sour la Place, du Ployds de Londres. En cas d'absence, d'empéchement, ou de refus d'intervention de ces derniers, les procédures d'avaries pourront être suivies, soit devant le Cribunal de Commerce, pour les ports français soit devant le Consul de Trance, pour les ports étrangers, voit, enfur, à leur défaut. Devant l'autorité locale compétente.

Les destinataires sont tenus, sons la même sanction. De faire proceder à ces constatations. Dans les quinze jours qui suivrent celui su la marchandise aura été mise par le transporteur à leur disposition ou à celle de leurs représentants on mandataires, sans toutefois que ce délai puisse être supérieur à trente jours, à dater de l'arrivée de la marchandise

à destination.

Le rapport ainsi établi, constatant les dommages survenus aux marchandises et estimant leur montant, devra être adresse d'urgence à NG. L. Chenne, à Paris, qui se chargera de le transmettre à ses Ossavreurs à Londres, aux fins de reglements.

Paris, le

4 Avril

1924.



P. P. CHENUE

EMBALLAGE & TRANSPORT D'OBJETS D'ART

MAISON FONDÉE EN 1760

A LA DE LORRAINE

CHARACANADA

EMBALLEUR

FOURNISSEUR DES MINISTÈRES

TELEPHONE TELEGRAMMES: WAGRAM 03-II CHENUTER

3I Mars 19 24. PARIS, le 5, Rue de la Terrasse

Registre du Commerce de la Seine Nº 27.032

Monsieur FIERENS GEVAERT Conservateur du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique

BRUXELLES_

Monsieur,

Comme suite à ma lettre du 26 courant, j'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus la police d'Assurance du Lloyds de Londres, couvrant le transport de BRUXELLES à PARIS, domicile à domicile et retour, contre tous risques, du grand tableau "Vierge à; l'Ecole" destiné à l'Exposition des Oeuvres de Maurice DENIS au Musée des Arts Décoratifs.

Mr de CASTERA que j'ai revu avant-hier Samedi m'a informé que vous étiez d'accord pour que l'on joigne à ce tableau dans la même caisse une seconde toile de Maurice Denis, qui doit être remisepar Mr Th. BRAUN à BRUXELLES.

Je vous serais donc très reconnaissant de bien vouloir en avertir Mommen.

Toujours entièrement dévoué à vos ordres, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations les plus empressées.

EMBALLAGE & TRANSPORT D'OBJETS D'ART

MAISON FONDEE EN 1760

DE LORRAINE

EMBALLEUR FOURNISSEUR DES MINISTÈRES

TELEGRAMMES: TÉLÉPHONE CHENUTER WAGRAM 03-11

PARIS, le

26 Mars 1024.

5, Rue de la Terrasse

Registre du Commerce de la Seine Nº 27.032

Monsieur FURENS GEVAERT Conservateur

MUSEE ROYAL des BEAUX-ARTS

de Belgique

BRUXELLES

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu hier la visite de Mr d'AVEZAC de CASTERA, qui m'a transmis la lettre que vous avez écrite, le 20 Mars, à Mr Maurice DENIS, au sujet du grand tableau "Vierge à l'Ecole", Va l'Exposition des Oeuvres de Mr Maurice DENIS, organisée au Musée des Arts Décoratifs à PARIS, à partir du II Avril prochain.

J'ai immédiatement écrit hier à la Maison MOIMEN & Cie -37, Rue de la Charité, pour lui dire de se mettre d'urgence en rapport avec vous, au sujet de l'emballage et de l'expédition de ce tableau.

J'ai prié MOMMEN de voir avec vous s'il n'y aurait pas lieu de décadrer ce tableau, d'emballer la toile en une caisse et les quatre morceaux du cadre démonté à part dans une autre caisse, étant donné les grandes dimensions de ce tableau, qui m'ont été indiquées par Mr de CASTERA, environ 4 mètres; mais j'ai bien spécifié à MOMMEN, suivant votre recommandation (SUITE) Nº 2

que la toile ne doit à aucun prix roulée.

Suivant vos instructions, j'ai demandé à mes Assureurs de m'établir et de m'adresser d'urgence la police couvrant le transport de ce tableau, depuis le, moment de son enlèvement au Musée, jusqu'à celui où il y sera replacé, c'est-à-dire clou à clou.

Dès que j'aurai reçu cette police, je m'empresserai de vous l'adresser, afin que vous puissiez donner l'autorisation à MOMMEN d'enlever le tableau.

Vous pouvez compter sur mes soins habituels pour la manutention et le remballage de cette Oeuvre.

Toujours entièrement dévoué à vos ordres, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations les plus empressées.

morian

5.902

Bruxel les, le 26 mars 1924.

I annexe.

Series d'école

Mon cher Thomas,

Je ne vois pas d'inconvénient à placer la <u>Bénédiction</u> ou Yacht dans la caisse qui contiendra le tableau du Musée. Le

chiffre d'assurance que tu indiques (15.000 francs belge), me paraît raisonnable. Tu voudras donc bien faire porter le tableau de Maurice l'enis mu Musée, le plus vite possible. Préviens Maurice Denis que nous sommes d'accor et dis-lui que j'attends toujours ses instructions pour l'envoi de la Vierge à l'Cole que je ne pourrai expédier qu'en échange de la police d'assurance.

Bien amicalement.

A Monsieur Thomas Braun,
Avocat,
rue des Chevaliers, 23
BRUXBULES.

5202/15 5.202 Rue des Chevaliers, 23 Non the ami boisi une lette Maurice Denis. Justing tout pret à lui léperte affirmations elà te confin le Bind' Sain du yall - mogennal sérieire uomana (15000?/ Tombrin Owom May 25 Mars

5202.

Bruxelles, le 20 mars 1924.

Mon cher ami,

Je reçois à l'instant vetre approbation ministériel le pour le prêt de votre tableau <u>La Vierge à l'Ecole</u>, et je suis heureux de vous communiquer tout de suite cette benne nouvelle.

Ainsi qu'il est d'usage, l'oeuvre devra être assurée par vous contre tous risques, depuis le moment de son enlèvement de la cimaise au Musée jusqu'à celui où elle y sera replacée.

La valeur d'assurance a été fixée par la Commission directrice et par M. le inistre à 50.000 francs belges (cinquante mille).

La police d'assurance devra nous être remise avant le départ du tableau. Comme je vous le disais éga ement dans une précédente lettre, tous frais, d'emballage, de transport, etc. sont à votre charge, tant à l'aller qu'au retour.

Veuillez me faire savoir, mon cher ami, quand vous comptez faire prendre le tableau; j'espère que celui-ci pourra rester encore le plus longtemps possible au Musée.

Croyez, mon cher ami, à mes sentiments tout dévoués.

A Monsieur Maurice DENIS, artiste peintre, Le Prieuré, Saint Germain en Laye.

192 4

MINISTÈRE

DES

SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION

DES

Beaux-Arts, des Lettres et des Bibliothèques publiques

DIRECTION

e Section

Nº 38048.

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration. 502

Bruxelles, le 192 4
16, Boulevard de Waterloo

Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre let tre du 4 mars dernier,
J'ai l'honneur de vous faire savoir que je vous autorise
à prêter à l'Union Centrale des Arts Décoratifs, à
Paris, pour l'exposition totale de l'oeuvre de Maurice
Denis, qui aura lieu en avril-mai de cette année, le
tableau intitulé: " La Vierge à l'école ".

Je suis d'accord avec la Commission directrice du Musée pour fixer la valeur d'assurance au chiffre mentionné dans votre lettre précitée.

Le Ministre ,

Prof

à Monsieur le Conservateur en chef

du Musée royal des Beaux-Arts de Belgique.

923. — Mod. 356.— A. Gilles.

Algernain 13 Mars

Cher Mourieur et Domi,

from mis Tres reconnainant du Viultat obtenu la Vierge a l'Ecole Viculara done a nun exposition l'espere quevan quiendre auni elque vans une fire l'honneur de vintes ceteuremble, the bravail de mavie. De que jaurai l'avis favarable de Menistre qui ne fait pas pour vous onebre d'un doute, Je préviendrai Chenne, l'expériteur du Mujée de Morte Décoratif : posil se mettra en rappose directement avel vous part uballage qui sera commelerete, assurance el transport, a histrain. Merci encore, el croys a mes Mutaments bien sympathying a divones Maurice Beng

5202

Bruxelles, le 4 mars 1924.

Monsieur le Ministre,

en Avril-Mai de cette année au Pavillon de Marsan, une exposition totale de l'oeuvre de Maurice Penis. L'artiste aimerait by voir figurer son tableau du Musée de Bruxelles La Vierge à l'Rcole.

La Section de l'Art Moderne, en sa séance du Ier mars, vient d'autoriser le prêt de cette oeuvre. La valeur d'assurance fixée par elle est de 50.000 francs. Les frais de transport, d'emballage, etc. seraient évidemment à charge de l'artiste.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de voulcir bien me faire savoir le plus tôt possible, si vous approuvez le prêt de ce tableau.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur le inistre des Sciences et des Arts, BRUXELLES. 5202.

Bruxelles, le 4 mars 1924.

Cher Ami,

La Commission directrice du Musée vient seulement de se réunir. Je lui ai fait part de votre désir et j'ai le plaisir de vous
annoncer qu'elle a accueilli favorablement votre demande. Notre
collège a fixé le prix d'assurance à 50.000 francs belges. Les frais
de transport, d'emballage, etc. seraient évidemment à votre charge,
ainsi qu'il est d'usage. Mais vous devez savoir aussi, mon cher ami,
que cette décision est subordonnée à l'approbation ministérielle.
J'écris donc tout de suite à notre Ministre des Sciences et des Arts
et je vous communiquerai aussitôt sa réponse, qui, j'espère, sera
favorable.

Croyez, je vous prie, à mes sentiments les meilleurs et tout dévoués.

A Monsieur Maurice Denis, artiste peintre, Le Prieuré Saint Germain en Laye. 520°C

Mermain 29 févrie 24

ther Mousieur et Brie,

Jenevau ai Ja remercie devotre dimable lettre Jesus rellement accupé par la morreaux de décora. -tion que spère finir pour monexposi tion ... Je troure à peine leteurs de rémuis ma reliver du persèe : un de me aucis ; en est chargi d'ailleurs, treis heureusemest. 21 Met man fera si vous pay bon taits la de marches pour obteuis votre Vrerge à l'Ecole - que vous nem ave pas refusée ; Aux vous espoir que nous aboutizons? Aux vous espoir que nous aboutizons? Aux vous bren condialement

L'Espordion ouversa lett avril

An hioverus 502. le 31 Janvier 1924. LE PRIEURÉ 5002. Le 31 Janvier SAINT GERMAIN-EN-LAYE aunti Court Morcher Fierens-Gevaert L'Union Centrale de Arts De Corales. Organise in avril-Mai une expo-Mins totale - or à persprés - de mon oeuvre, de 1889 à 1924. J'aine. - Misyfaire venir lablerge at hole du Musée de Bruxelle, si tartefoi, vous n'y voyy pas d'objection! Suffit il quefaie votre consente - meul? Yat-til d'autres for. maliles,? Faut if faire inter-- venir le Monstre de Beaux Arts? Les frais de tramport d'anurauce reraient à ma charge. l'on le retour, peme demande zi je ne pourtais le remettre, mai labler a l'Expontion belge qui dois

au Pavillon de Marsan Juccéder à la mieure: ains la Viere a l'Evole reviendrais the var aver legroupe de Fableaux belges. Mais c'est la un détail. Dessentiel or que vous m'autorine et que vous m morquez la marche à mine. mille remerceement ther Marrieux Filreus Sevaen, et tres contralementa Meurice Deur

Danie 5205/6 2608,96 L. & CH. GREGOIR 23-522 EXPÉDITEUTS 47-49-51, Rue Van Meyel BRUXELLES (Maritime) new nem energe fallenessa arm whener Maco In othersel

Société Royale de Philanthropie de Bruxelles

HOSPICE DES AVEUGLES

TOMBOLA ANNUELLE 1914-1915

organisée en vertu de l'autorisation spéciale des Pouvoirs Publics

CINQUANTE Centimes



CINQUANTE Centimes

Le siège de la Tombola est établi, 142, Boulevard du Midi. Les dons y sont recus avec reconnaissance.



Pour le Conseil d'Administration :

Le Président, Paul DE GROUX.

la tombola aura lieu le 20 janvier 1915

Imp. N. De Bremaeker-Wauts.





Imp. N. De Bremaeker-Wauts,

La « Vierge à l'école »

On vient de placer au Musée moderne l'admirable tableau du peintre français Maurice Denis, «La Vierge à l'école», acheté par le gouvernement au Salon de l'année dernière.

Sur la demande de l'artiste et avec l'autorisation de la commission des musées, l'œuvre, qui a beaucoup voyagé à l'occasion de plusieurs expositions, a été rentoilée. L'opération a parfaitement réussi. Maurice Denis est venu en personne procéder à quelques petites retouches nécessitées par cette opération.

111

al

du

une emt

bre

72.

ca-

Le grand artiste français, répétons-le, a passé à Bruxelles les deux jours de la Pentecôte et a visité longuement l'exposition d'art

religieux, ou son envoi fut considérable et

Maurice Denis a été très frappé de l'importance des sections étrangères et il compte, l'année prochaine, organiser une nouvelle exposition au pavillon de Marsan en s'inspirant du programme de l'exposition belge.

Est exposé également au Musée moderne un beau torse, œuvre de feu le peintre Agnessens, offert en don par la sœur de l'auteur.

Mencueli 19 June * 1912

enhaile 12:3,12 12-3-12 5202/5 Monsieur Mommen Comme suite à votre entretien verbal au sujet du rentoilage du tableau de Maurice Denis j'ai l'honneur de vous faire connaître que vous pouvez faire letravail meyennantau prix de 50 frs convenu entre nous. Veuilles moter que ce travail devra se faire au Musée dans latelier du restaurateur ou du praticien. Veuillez agréer, Monsieur Mommen, l'assurance de mos sentiments les plus distinguées Le Secrétaine

stor le 8-1-12

Cher Monsieur

Veuillez je vous prier passer un des jours au Musée des Beaux-rts pour y examiner un tableau de haurice menis "la Vierge à l'école" qu'il faut rentoiler

Nonsieur Fierens le dévés de cetté opération travail veuillez croire cher Monsieur à me ssentiments les plus distingués

M' Moments

5202/3

MINISTÈRE Bruxelles, le 23

des

SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION

BEAUX-ARTS

To 31208.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

urs,

janvier 1912.

Messieurs,

En réponse à votre communication du 16 août, j'ai l'honneur de vous prier d'assurer le placement dans les galeries du Musée des diverses oeuvres en faveur desquelles votre collège a émis un avis favorable. Toutes ont été mises à votre disposition, l'acquisition de celles au sujet desquelles la détision du gouvernement était subordonnée à votre décision a été réalisée. Il y aurait lieu de les porter à l'inventaire des collections de l'Etat.

M.Ch.Hermans a tenu à offrir au gouvernement les quatre peintures qui ont été choisies dans l'ensemble qu'il avait exposé.

L'artiste a désiré que sa générosité ne fût pas connue avant l'acceptation de ses oeuvres par votre collège, afin de ne pas sembler chercheraentrerainsi plus facilement au musée. A cette heure, rien ne s'oppose plus à ce qù'il soit mentionné que les tableaux sont des dons de l'auteur.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

1911-8314. - G. Piq

DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

No

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Expédié le 188-[].

	Exercice 19								
Loi du						Ara	ticle		
Allocation .	٠	•							
Crédit au .		17.0	٠		•				
Liquidation									
<u>Disponible</u> .	•	٠			• _				
Chapitre								Nº	
Prévision .	•	•			•				
Crédit au .	•								
Liquidation		•	•		•				
<u>Disponible</u> .	•		•		•				

knows ieus le huimbre mue kreike å voke lellre de 27 priles hove, away I'horneer de voces forese commande que nohe Colei og or s'ncis cece avis forver orse à l'eshé dons les collections du huere de, tableceres mes vous, A la forte de la Cathé drale Il trucifia, Balcon fleuris et dociveris de la villa hother, de hi : Charles Hermans Le Peinte de Veges décoratifs ut le Peinhe de Pagage louran tigres, de hi : A. Lynen Un Pouvots de hi le Alife Romer La Vierge vi l'Ewle de hi maserice Devis, la Vie Pocstorale de hi: René Minard. Tout en appréceased le toclans de hi H. Thomas, wohe Colligs n'a par ere devois Emeshe wee vok forvorable

a l'entrés donces nos golleries

de son tableau : le Touble

L'exercés. La C. D. ca resprins

le voir qu'en ocurre plus

complite de cet interement

coldiste lui fiet friétentie

coi la francien occasion.

de seuréh. Le prés.

des

SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION

des

BEAUX-ARTS

To 31208.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration. Messieurs,

ANNEXE

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Gouvernement a fait ou est disposé à faire, en vue de l'enrichissement du Musée moderne, certaines acquisitions d'oeuvres exposées au dernier Salon de Printemps, organisé par la Société royale des Beaux-Arts.

Il a demandé et obtenu l'autorisation de faire exécuter par Mr. Victor Rousseau une réplique de son buste de la Princes se Marie-José commandé par L.L.M.M. le Roi et la Reine.

Un grand nombre d'oeuvres de Mr. Charles Hermans, anciennes et récentes, ayant été groupées dans ce galon, le Gouvernement se trouve en mesure de mettre à la disposition de votre
collège quatre oeuvres de cet artiste;

A la Porte de la Cathédrale (procession de la Semaine Sainte à Séville), le Crucifix (idem), les balcons fleuris (procession à Grenade), gouache, et Souvenir de la villa Mattei.

J'ai réservé pareillement, en vue des collections du Musée si celui-ci veut bien les admettre, deux ouvrages de Mr. Amédée Lynen, Le Peintre de sujets décoratifs et le Peintre de paysages romantiques, un tableau de Mr. Henri Thomas, la table réservée, et les Pavots de Mile Alice Ronner.

Deux artistes étrangers, Mr. René Ménard et Mr. Maurice Denis, ont consenti des conditions spéciales pour la vente de leurs toiles, la <u>Vie pastorale</u>, et <u>la Vierge à l'école</u>, si elles peuvent être admises au Musée de Bruxelles. La <u>Vie pastorale</u> est une réduction et une variante de l'un des grands panneaux exécutés par l'artiste. pour l'Ecole de Droit, à Paris.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien me faire connai-

1911-8314. - G. Piquart,

tre les décisions de votre collège en ce qui concerne les oeuvres énumérées ci-dessus.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture Bruxelles

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Gouvernement a fait ou est disposé à faire, en vue de l'enrichissement du Musée moderne, certaines acquisitions d'oeuvres exposées au dernier Salon de Printemps, organisé par la Société royale des Beaux-Arts.

Il a demandé et obtenu l'autorisation de faire exécuter par Mr Victor Rousseau une réplique de son buste de la Frincesse Marie-José commandé par L.L.M.M. le Roi et la Reine.

Un grand nombre d'oeuvres de Mr Charles Hermans, anciennes et récentes, ayant été groupées dans ce salon, le Gouvernement se trouve en mesure de mettre à la disposition de votre collège quatre oeuvres de cet artistes;

A la Porte de la Cathédrale (procession de la Semaine Sainte à Séville) le Crucifix (idem), les balcons fleuris (procession à Grenade), gouache, et Souvenir de la villa

J'ai réservé pareillement, en vue des collections du Musée si celui-ci veut bien les admettre, deux ouvrages de Mr. Amédée Lynen, <u>Le Peintre de sujets décoratifs</u> et <u>le Peintre de paysages romantiques</u>, un tableau de Mr Henri Thomas, la table réservée, et les <u>Pavots</u> de Melle Alice Ronner.

Deux artistes étrangers, Mr René Ménard et Mr. Maurice Denis, ont consenti des conditions spéciales pour la vente de leurs toiles, la <u>Vie pastorale</u>, et <u>la Vierge à l'école</u>, si elles peuvent être admises au Musée de Bruxelles. La <u>Vie pastorale</u> est une réduction et une variante de l'un des grands panneaux exécutés par l'artiste.. pour l'Ecole de Droit, à Paris.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien me faire connaître les décisions de votre collège en ce qui concerne les oeuvres énumérées ci-dessus.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée. Le Ministre (s) Poullet III. av. P. Polxom. Forest le 23. Marsly 19 Just Harry Min Elin Fierens, To wien do puer un patieur de semette soit lundi prochum le buste de la Petile Princerse manie "Jose" destine un musse de cherelptine. I l'espèce que grace à tex bour souis, celui. - ei soit déposé en lier sien es attendant offerior permette for placement dan la Valle. J'an fore's en hjormenn Dorland de ette livraison, lund an mandi dervices. Poren Cordialement à toi. Dieta Romana

MINISTÈRE Bruxelles, le 26 mars 1912. SCIENCES ET DES ARTS ADMINISTRATION BEAUX-ARTS To 31208. N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration. Messieurs, ANNEXE A la date du 27 juillet 1911, je vous ai fait connaître que le Gouvernement était disposé à faire exécuter par M. Victor Rousseau une réplique de son buste de la Princesse Marie-José appartenant à LL.MM. le Roi et la Reine. Cette réplique a été exécutée et l'artiste a été autorisé à la faire transporter dans les locaux du Musée pour être soumise à votre acceptation. Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée. Le Ministre, A la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de sculpture, Bruxelles.

Bruxelles, le 4 décembre 1911. MINISTÈRE quencile 5xt 1920 SCIENCES ET DES ARTS ADMINISTRATION des BEAUX-ARTS 24475. 96 Messieurs, N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration. ANNEXE Répondant à votre lettre du 17 novembre 1911, n 5202, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il a été constate que l'esquisse en cire, de la fontaine "St Georges " par feu Ch. Van der Stappers, ne présentait pas les conditions de conservation voulues pour pouvoir figurer durablement au Musée. Cette esquisse a été exécutée en bronze afin d'être préservée d'une prompte des-

truction.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de sculpture, e/v.

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, le 17 novembre 1911 190 .

Peinture et de Sculpture

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

No 1 20 %

ANNEXE

Amir by 1-9 by 11 / 95

Monsieur le Ministre

Prière de rappeler, dans la réponse, la date et le numéro de la présente

 $\Rightarrow \div \leftarrow$

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que nous sommes enfin en possession des huit oeuvres de feu le sculpteur van der Stappen, annoncées à notre Collège par votre lettre du 25 juillet de cette année nº 24475. La Commission directrice a émis un avis favorable à l'entrée de ces huit oeuvres dans les galeries du musée. Nous devons vous faire remarquer que votre lettre précitée signalait sous le numéro 8, un Saint Georges, esquisse pour une fontaine, en cire Or le Saint Georges qui nous a été remis est en bronze.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire Le Président

Preven Ewary Concernaer

. MoMonsieur Poullet

Ministre des Sciences et des Arts

des

SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION

des

BEAUX-ARTS

Th 24475.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE



Messieurs.

Des expositions rétrospectives de l'oeuvre de feu Charles Van der Stappen ayant été organisées récemment à Bruxelles, l'attention de mon Département s'est portée sur l'opportunité d'acquérir certains ouvrages, notamment au point de vue d'une représentation plus complète de cet artiste dans nos collections nationales. C'est ainsi qu'il a été procédé lors des expositions qui ont suivi la mort de Paul De Vigne et celle de Julien Dillers

Mon Département a acquis globalement de Me Veuve Van der Stappen une série d'oeuvres dénommées ci-après et que j'ai l'honneur de mettre à la disposition de votre collège.

- 1. Ompdrailles, esquisse, coulée en bronze, du groupe qui est au rond-point de l'Avenue Louise.
- 2. Nourricière d'humanité, marbre.
- 3, Baigneuse, statuette en bronze.
- 4. Buste de Jean Portaels, à couler en bronze.
 - 5. Mon oncle le Jurisconsulte (id.) Il existe un exemplaire de cet ouvrage, don de Mr. Edmond Picard au barreau de la Cour de Cassation.
- 6. Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front, Statue à exécuter en bronze.
 - 7. Aimez-vous les uns les autres, esquisse à exécuter en bronze.
 - 8. St. Georges, esquisse pour une fontaine, en cire.

La veuve de l'artiste a désiré se réserver le droit de reproduire ces ouvrages à concurrence de six exemplaires. Je n'ai pas vu d'inconvénient à lui laisser ce droit, dont il est

A la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de sculpture.

1911-8314. - G. Piquart.

douteux qu'elle ait l'occasion d'user.

Je vous prie, Messieurs, de bien vouloir examiner ces ouvrages au point de vue de leur admission dans les collections du musée.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

Maly